

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LES OPÉRATIONS PRÉALABLES À L'AMÉNAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER DANS LA COMMUNE DE CRAVANS

Les propriétaires fonciers et les tiers intéressés des communes du CRAVANS sont informés que la Commission Communale d'Aménagement Foncier a procédé à l'établissement du projet d'aménagement foncier et que celui-ci est mis à enquête publique et pourra être consulté à la mairie de CRAVANS

du MARDI 19 JUIN 2018 au JEUDI 19 JUILLET 2018 inclus,

LUNDI de 9h à 12 h et de 14h à 17h

MARDI de 9h à 12 h et de 14h à 17h

JEUDI de 9h à 12 h et de 14h à 17h

VENDREDI de 9h à 12 h et de 14h à 17h

ainsi que le SAMEDI 30 JUIN 2018 de 9h à 12h

les documents ci-après :

- L'arrêté départemental portant ouverture de l'enquête publique,
- Le plan d'aménagement foncier avec l'indication des nouveaux lots
- Un tableau comparatif de la valeur des nouveaux lots à attribuer à chaque propriétaire avec celle des terrains lui appartenant
- Un mémoire justificatif des échanges proposés précisant les conditions de prise de possession des parcelles aménagées et rappelant les différentes étapes de la procédure
- L'étude d'impact
- L'avis de l'Autorité environnementale conformément à l'article R.122-6 du Code de l'Environnement
- Un mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité environnementale
- Le registre des délibérations de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de Cravans
- Le registre destiné à recevoir les observations des intéressés

Mme Françoise MAUBERT, désignée commissaire-enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif de Poitiers recevra en à la mairie de CRAVANS :

- MARDI 19 JUIN 2018 DE 9H À 12H
- SAMEDI 30 JUIN 2018 DE 9H À 12H
- JEUDI 19 JUILLET 2018 DE 14H À 17H

Le géomètre-expert assistera le commissaire-enquêteur à à toutes ses permanences.